

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 18

Nachruf: Derron, Maurice-H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Aménagement des abords de la gare de Nidau

Résultats

Ce concours de projets était réservé aux architectes résidant ou établis dans les districts bernois de Nidau et de Bienne ainsi qu'à trois bureaux invités. Les inscriptions étaient closes en septembre 1986, les projets devant être remis pour le 30 avril 1987.

Le jury, présidé par M. R. Liechti, président de la commune de Nidau, et composé de MM. U. Sinzig, E. Studer, architecte, professeur, F. Thormann et H. Wüthrich, architectes, ainsi que de 6 experts avec voix consultative, s'est réuni les 19 et 20 juin ainsi que le 10 juillet pour examiner les 19 projets remis, tous admis au jugement.

Au premier tour, cinq projets (soit 26%) ont été éliminés, alors que sept projets (37%) subirent le même sort au second tour. Les projets restants furent examinés plus à fond, sur la base de 8 critères précis. Une fois encore, tous les projets furent analysés avant que le jury les classe, en attribuant les six premiers prix aux six premiers projets classés, le projet au 7^e rang n'obtenant pas de prix.

Les projets occupant les deux premiers rangs étant l'un et l'autre très intéressants, le jury recommande aux organisateurs de demander à leurs auteurs un complément d'étude, sur la base de l'art. 48.1.2 du règlement SIA 152.

Palmarès

- | | | |
|----------------------|--------------|--|
| 1 ^{er} prix | Fr. 19 000.— | MM. Flückiger et Mosimann, arch., Bienne |
| 2 ^e prix | Fr. 18 000.— | M. Rudolf Vogt, arch., Bienne |
| 3 ^e prix | Fr. 10 500.— | M. Markus Rebmann, arch., Bienne |
| 4 ^e prix | Fr. 8 500.— | MM. Y. Baumann, P. Bergmann et J.-P. Jolliat, communauté d'architectes, Bienne |
| 5 ^e prix | Fr. 6 000.— | M. Max Schlup, arch., Bienne |
| 6 ^e prix | Fr. 4 000.— | MM. Staub & partenaires, arch., Soleure |
| 7 ^e rang | | MM. Andry et Habermann, arch., Bienne |

L'exposition des projets s'est tenue à Nidau du 4 au 14 août 1987.

Nécrologie

† Maurice-H. Derron, professeur, ingénieur civil SIA (1912-1987)

La famille, les nombreux amis et les collègues du professeur Maurice-H. Derron ont conduit le 12 août dernier à sa dernière demeure un homme qui a fait honneur de façon exceptionnelle à la profession d'ingénieur. Ce décès subit nous prive d'un maître exemplaire par ses connaissances, sa rectitude scientifique et morale, sa culture et son engagement au service de la communauté, toutes qualités accompagnées d'une modestie proverbiale.

En attendant de retracer ici cette carrière remarquable, nous présentons à son épouse, à sa famille ainsi qu'à ses collègues et amis l'expression de notre sympathie et l'assurance de la part que nous prenons à leur deuil.

Rédaction

EPFL

Spécialisation en construction en bois

Cours postgrade

Faisant sienne la volonté européenne d'élargir l'offre des études postgrades, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise en 1988 plusieurs cycles d'études de haut niveau, destinés à des ingénieurs et scientifiques

ces techniques et économiques, le savoir-faire séculaire des charpentiers ne suffit plus. Cette somme d'expériences doit être complétée par de nouvelles connaissances scientifiques et techniques.

Créée en 1978 et dirigée par le professeur Julius Natterer, la chaire de construction en bois de l'EPFL (IBOIS) est un centre d'excellence en ce domaine. Le cycle d'études postgrades 1988 qu'elle organise à Lausanne – en collaboration avec le Département d'architecture de l'EPFL, l'Ecole des beaux-arts de Paris 7, ainsi que l'Université de Colorado (USA) – a pour objectif de former des spécialistes capables de diriger autant l'étude que la réalisation d'un projet.

Axé sur le côté « technique » de l'art de construire en bois, ce cycle ne néglige pas pour autant les interdépendances avec l'architecture et la culture. Il s'adresse particulièrement à des ingénieurs et à des constructeurs, mais il est aussi ouvert aux architectes qui souhaiteraient approfondir, en tant qu'auditeurs, leurs connaissances.

Afin de répondre aux exigences de la pratique, le programme du cours a été élaboré autour de trois thèmes principaux : l'interdépendance des structures porteuses et les éléments du second œuvre, les méthodes de conception des structures porteuses et des détails constructifs, l'informatique comme outil de travail dans le cadre de la conception et de la réalisation.

Les demandes d'admission à ce cours doivent être déposées au plus tard le 1^{er} octobre 1987.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de : IBOIS-GC, EPFL-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/47 23 95.

Actualité

ISO et CEI : Normalisation des technologies de l'information

Les deux organisations internationales spécialisées dans la normalisation ont décidé de créer un nouveau comité mixte chargé de la normalisation dans le domaine des technologies de l'informa-

tion. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) ont créé le groupe dénommé Comité technique mixte 1 – *Technologies de l'information* (JTC 1) pour prendre la direction de la véritable course de vitesse engagée entre la normalisation et les nouveaux développements technologiques.

L'élaboration de normes de portée internationale pour les technologies de l'information revêt aujourd'hui un caractère d'urgence et requiert, en matière de normalisation de base ou générique, des accords qui sont la condition *sine qua non* pour l'édification future d'une interconnexion opérationnelle. Problème majeur du monde des technologies de l'information, l'interconnexion signifie l'élaboration de normes valables pour tous les secteurs de l'industrie et qui assureront une compatibilité au plus haut degré possible entre les matériels et les logiciels futurs.

Concrètement, cet objectif est représenté par un modèle conceptuel du monde du traitement de l'information et des télécommunications structuré en sept couches, que l'on appelle le Modèle de référence ISO pour l'interconnexion des systèmes ouverts (OSI). Ce modèle, objet d'une norme ISO déjà publiée, a été repris par d'importants groupes d'utilisateurs OSI, aussi bien fournisseurs qu'utilisateurs d'équipements informatiques. Ces groupes collaborent avec l'ISO et la CEI à la normalisation des protocoles nécessaires pour compléter le modèle OSI et assurer l'interconnexion aux points déterminants indiqués. Parallèlement à cela, les groupes d'utilisateurs OSI se préparent à mettre en œuvre des services d'essais et de vérification de conformité pour l'industrie.

Le JTC 1, qui tiendra sa première réunion en tant qu'organe mixte ISO/CEI à Tokyo en novembre 1987, regroupe l'actuel comité technique 97 de l'ISO, *Systèmes de traitement de l'information* et ses 14 grands sous-comités, le comité d'étude 83 de la CEI *Equipe pour les techniques relatives à l'information* et le sous-comité 47B de la CEI, *Systèmes à micro-processeurs*. Les travaux de ce nouveau comité continueront de faire l'objet d'une étroite coordination avec les comités techniques de l'ISO et les comités d'étude de la CEI traitant d'aspects connexes dans ce domaine, et avec d'autres organisations internationales à activités normatives, notamment le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT), organe de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Le domaine des travaux du JTC 1 réunit l'ensemble des activités de normalisation de base ou générique de l'ISO et de la CEI dans le domaine des technologies de l'information et cette nouvelle formule permettra d'appliquer un effort mieux concerté et plus cohérent à l'élaboration de normes convenant à des applications multiples, telles que l'OSI et ses

désireux de se spécialiser dans tel ou tel domaine particulier. Nous avons déjà parlé de certains de ces cours dans de précédents numéros¹.

L'EPFL annonce également l'organisation d'un *cours postgrade de construction en bois*. Le cycle des cours et exercices, d'une durée de neuf mois, donne droit, en cas de réussite, à un certificat d'études postgrades. Les meilleurs éléments peuvent poursuivre leur formation en effectuant un projet de recherche de six mois, sanctionné par un certificat de maîtrise de spécialisation.

Parallèlement à la prise de conscience écologique et à la revalorisation des matières nobles et naturelles, l'Europe vit une résurgence des constructions en bois. Mais avec les nouvelles exigen-

¹ Et notamment *Ingénieurs et architectes suisses*, Nos 7/87, 12/87 et 13/87.

